



SPSMCQ

Syndicat des professionnelles en soins
de la Mauricie et du Centre-du-Québec

JOURNAL FIQ MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC Nov. 2017



Mot de la Présidente

Le 28 septembre dernier avaient lieu les élections afin de choisir vos nouveaux représentants syndicaux en Mauricie-Centre du Québec. C'est avec un immense plaisir que j'ai décidé de reconduire mon mandat afin de continuer à poursuivre la transformation syndicale du syndicat FIQ en Mauricie-Centre du Québec. Vous trouverez le nom des élues de chacune des régions dans les pages suivantes de ce journal.

Nous continuerons toutes ensemble à déployer de nombreux efforts pour continuer de bien vous représenter dans chaque territoire. Depuis le dernier congrès de la FIQ en 2014, le réseau de la santé a changé radicalement avec l'adoption de la Loi 10 par le gouvernement libéral de Philippe Couillard. Les nouvelles unités d'accréditation syndicale regroupent désormais un nombre imposant de membres, dispersées sur des territoires immenses. Cette nouvelle réalité régionale des syndicats comporte son lot de défis pour assurer la représentation et la participation de toutes les membres à l'action syndicale.

Pour le FIQ SPSMCQ, penser différemment, proposer des solutions et s'ajuster aux nouvelles réalités est nécessaire pour faire avancer des dossiers locaux et alimenter les débats et les réflexions en matière de santé. Nous vous invitons à participer aux différentes assemblées, rencontres et sondages afin de pouvoir vous aussi contribuer à améliorer vos conditions de travail.

C'est sous le thème « Soigner : une œuvre collective » que les déléguées participeront au 11e congrès qui soulignera les 30 ans de l'histoire de la FIQ. Le congrès se tiendra du 27 novembre au 1er décembre prochain, à Lévis. Ce sera l'occasion pour les déléguées de discuter des grands enjeux qui touchent le mouvement syndical, les professionnelles en soins et la population, en plus d'adopter les grandes orientations de la Fédération pour les quatre prochaines années.

En terminant, je désire féliciter chacune des élues et un merci sincère aux militantes qui poursuivent des chemins différents. Bonne continuité !

Au plaisir d'échanger avec vous,

Nathalie Perron

Abonnez-vous à notre page Facebook ou visitez notre site web pour plus d'informations



www.facebook.com/fiqspsmcq



www.fiqsante.qc.ca/mauricie-centre-du-quebec



SPSMCQ

Syndicat des professionnelles en soins
de la Mauricie et du Centre-du-Québec

VOTRE EXÉCUTIF



**NATHALIE
PERRON**
PRÉSIDENTE



**CHANTALE
TESSIER**
Trésorière



**NANCY
FORTIN**
Secrétaire



**GUYLAINE
GUAY**
VP
Trois-Rivières



**PATRICIA
MAILHOT**
VP
Victoriaville



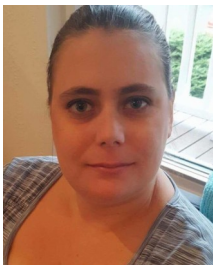
MARYSE ROBERT
VP
Maskinongé



BRIGITE ROY
VP
Drummondville



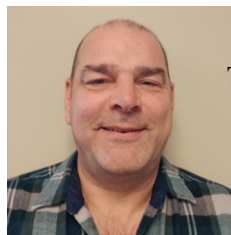
JACYNTHE BRUNEAU
VP
Bécancour-Nicolet-
Yamaska



JULIE LEBRUN
VP
Shawinigan



ISABELLE AUDET
VP
Vallée-de-la-
Batiscan



TOM CORBEIL
VP
La Tuque



SPSMCQ

Syndicat des professionnelles en soins
de la Mauricie et du Centre-du-Québec

REMERCIEMENTS SPÉCIAUX

Toute l'équipe tient à remercier les militantes qui ont siégé sur l'exécutif de transition et qui ont décidé de poursuivre leur travail au sein du FIQ SPSMCQ en occupant d'autres fonctions.



CLAUDIANE GÉLINAS

Est maintenant agente de proximité, Shawinigan.



MARIE-JOSÉE BOUCHER

Est maintenant agente de proximité, Bécancour-Nicolet-Yamaska.



JEAN-FRANÇOIS GAGNÉ

Est maintenant représentant infirmier au Conseil Intermédiaire, Drummondville.



MICHEL ST-GERMAIN

Est maintenant représentant infirmier auxiliaire au Conseil-Intermédiaire, Drummondville.

PROCHAINE

DÉCEMBRE 2017



À SURVEILLER ! À SURVEILLER !

PRÉSENTATION DU CAHIER DE CHARGES PAR LE COMITÉ DE NÉGO LOCALE ET ADOPTION PAR LES MEMBRES.

SURVEILLENZ VOS TABLEAUX SYNDICAUX, LA PAGE FACEBOOK ET LE SITE WEB POUR PLUS DE DÉTAILS SUR LA DATE, LES HEURES ET LES LIEUX PRÉVUS POUR CETTE RENCONTRE.



SPSMCQ

Syndicat des professionnelles en soins
de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Retour sur :

Assemblée générale



Retour sur :

LES ÉLECTIONS



À noter aussi que c'est lors de la rencontre du Conseil Intermédiaire de décembre que seront formés les différents comités de travail qui seront mis en place, notamment en santé et sécurité au travail, condition féminine, comité jeune, communication-mobilisation, comité PDRH (formations) etc. Les militantes élues vous seront présentées dans une parution ultérieure.

Le 5 septembre dernier s'est tenue notre première assemblée générale annuelle en direct de Trois-Rivières et en visio conférence sur les 7 autres sites du FIQ SPSMCQ. C'est lors de cette assemblée, d'une durée exceptionnelle de cinq heures, qu'a eu lieu l'adoption des statuts et règlements et de la politique de dépenses de notre nouveau syndicat. À cette occasion les membres ont également nommé l'équipe du comité d'élections.

C'est le 28 septembre qu'ont eu lieu les élections ayant servi à nommer l'actuel exécutif de votre FIQ SPSMCQ ainsi que les représentants de titres d'emploi qui vont siéger au Conseil Intermédiaire.

Le Conseil Intermédiaire est composé des agentes de proximité et d'un représentant de titre d'emploi pour chaque ancien CSSS. C'est un lieu de consultation et de validation sur les orientations que prend le FIQ SPSMCQ. Les membres du Conseil Intermédiaire deviennent donc une courroie de transmission de l'information auprès des membres et contribuent à la mobilisation.

Vous pouvez consulter la liste des militantes élues dans chaque région via le site web et la page Facebook du FIQ SPSMCQ. La prochaine réunion du Conseil Intermédiaire aura lieu à la mi-décembre 2017 et se tiendra au Musée des Religions de Nicolet. C'est à cette occasion que le comité de Négocier présentera son cahier de charges (première description complète du projet) qui leur servira lors de la négociation active avec l'employeur qui doit débuter en janvier. Le cahier de charges vous sera aussi présenté lors de la prochaine assemblée générale qui aura en décembre également. **Date, heures et lieux à surveiller!!!**



SPSMCQ

Syndicat des professionnelles en soins
de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Bonne Nouvelle!



Lors de son passage à Trois-Rivières le 27 octobre dernier, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaetan Barette, a confirmé le maintien permanent des services du centre Cloutier-Du Rivage, incluant la radiologie et le laboratoire.

« Il n'a jamais été question de fermer Cloutier-Du Rivage et je vous annonce qu'il ne sera jamais question de le fermer » a fait valoir le ministre Barette.

Nathalie Perron, présidente, et Guylaine Guay, VP de la région de Trois-Rivières, étaient sur place lors de cette annonce. C'est une belle victoire pour le FIQ SPSMCQ, comme Madame Perron avait pressé le ministre d'agir dans ce dossier.

VIGILANCE TSO

Votre centre d'activité est au prise avec un nombre élevé de TSO? N'hésitez pas à consulter votre équipe syndicale locale afin qu'un plan d'action soit établi pour vous aider!

RÉMUNÉRATION LORS DES RÉUNIONS

D'ÉQUIPE

N'oubliez-pas que lorsque vous devez assister à une rencontre d'équipe ou de département, ceci est considéré comme des heures de travail. Donc, si la rencontre doit avoir lieu avant ou après votre quart de travail, ou lors d'une journée de congé quand votre semaine de travail est complète, assurez-vous d'être payées à taux et demi, tel que votre convention le prévoit.



www.shutterstock.com - 546705718



SPSMCQ

Syndicat des professionnelles en soins de la Mauricie et du Centre-du-Québec



→ Les infirmières auxiliaires qui ont fait leur cours d'infirmière ne sont pas obligées d'être CEPI avant de devenir infirmière. Le salaire de CEPI pouvant être moins élevé que leur salaire d'infirmière auxiliaire, elles peuvent demeurer infirmière auxiliaire jusqu'à la réussite de leur examen de l'ordre. L'employeur ne peut pas les obliger à faire un passage comme CEPI.

→ Selon l'article 27.07 de la convention collective Nationale, la salariée peut, après en avoir avisé l'employeur le plus tôt possible, s'absenter du travail jusqu'à concurrence de 10 jours sans solde par année pour remplir des obligations liées à la garde, à la santé ou à l'éducation de son enfant ou de l'enfant de son conjoint, ou en raison de l'état de santé de son conjoint, de son père, de sa mère, d'un frère, d'une sœur ou de l'un de ses grands-parents.

Les journées ainsi utilisées sont déduites de la banque annuelle de congés de maladie ou prises sans solde, au choix de la salariée. Ce congé peut être fractionné en demi-journée si l'employeur y consent.

→ Il est important d'aviser rapidement votre bureau syndical lors de toute absence en invalidité, afin que votre agente puisse suivre l'évolution de votre situation, et qu'il ne survienne aucun oubli pouvant vous être défavorable.

VOUS VOULEZ SOUMETTRE UN ARTICLE OU UNE LETTRE D'OPINION POUR LE JOURNAL FIQ SPSMCQ?

VOUS VOULEZ SUGGÉRER UN SUJET D'ARTICLE POUR UNE PROCHAINE PARUTION DU JOURNAL?

VOUS VOULEZ NOUS FAIRE PART DE VOS COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS?

ENVOYEZ UN COURRIEL À L'ADRESSE SUIVANTE:

jbruneau@spsmcq.org



SPSMCQ

Syndicat des professionnelles en soins
de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Info-Négo



Tournée de consultation des membres

Durant tout le mois d'octobre et ce jusqu'au 8 novembre, le comité de Négo s'est déplacé à travers tout le territoire du SPSMCQ afin de rencontrer les membres et pour recevoir leurs commentaires sur ce qu'elles souhaitent pour leur prochaine convention locale. Le comité en a profité aussi pour expliquer les résultats du premier sondage qui a été effectué.

En tout, 1057 personnes ont répondu, ce qui correspond à un niveau de confiance de plus de 95% avec une marge d'erreur de 2.68%.



SurveyMonkey®

<http://fr.surveymonkey.com/r/spsmcq-3>

Nouveau sondage survey-monkey en ligne jusqu'au 17 novembre!

Remplissez-le en grand nombre afin de guider le comité de Négo sur vos préoccupations en lien avec VOS conditions de travail! Vous avez maintenant la possibilité d'écrire vos demandes spécifiques sur les 26 matières à négocier. Cliquez sur le lien ci-dessus mentionné via la page Facebook ou le site web du FIQ SPSMCQ afin d'apporter vous aussi votre contribution.

*TOURNÉE DE CONSULTATION DES MEMBRES

*ANALYSE DES RÉSULTATS DES DEUX SONDAGES

*PRÉSENTATION DU CAHIER DE CHARGES AU CONSEIL INTERMÉDIAIRE ET EN ASSEMBLÉE

* DÉBUT DE LA NÉGOCIATION ACTIVE AVEC L'EMPLOYEUR EN JANVIER 2018